

**Administration communale
d'Anderlecht
Service Urbanisme
Place du Conseil 1**

B – 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 48114
N/Réf : AVL/KD/AND-2.184/s.534
Annexe : 1 dossier

Messieurs,

**Objet : ANDERLECHT. Boulevard Poincaré, 36.
Création d'une entrée de garage (côté rue Moretus).**

En réponse à votre lettre du 28 février 2013, en référence, reçue le 4 mars, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 13 mars 2013.

La demande concerne une maison d'avant 1932 qui se situe dans la zone de protection des anciens pavillons d'octroi de la Porte d'Anderlecht.

La demande vise le percement d'une entrée de garage dans la façade latérale de la maison (côté rue Moretus).

A l'examen du dossier, il apparaît que l'intervention projetée ne constitue pas un enjeu patrimonial spécifique pour les pavillons d'octroi.

Par contre, la CRMS estime que le percement d'une porte de garage dans une façade d'angle n'est pas pertinent et ne contribue pas à la mise en valeur du bien concerné. En l'occurrence, la DMS formulera en Commission de concertation les remarques et recommandations qu'appelle la demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Fr. Cordier (et par mail Mmes M. Vanhaelen, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et M. H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme S. Buelinckx.